

Circulation. Dix à 20 camions de 20 tonnes par jour ouvrable.

Bruit. L'activité de concassage est extrêmement bruyante. Réalisée sans eau, comme ce serait le cas, elle produit beaucoup de **poussières**.

Tirs de mines. Alors qu'en 18 ans seulement 3 tirs avaient été effectués, ce sont jusqu'à 5 par an qui sont maintenant envisagés. A chaque fois c'est plus d'une tonne d'explosif qui doit être mise en œuvre dans la même journée. Il est à noter que le carrier n'a pas fait les mesures prescrites lors des tirs déjà effectués, ce qui aurait permis d'évaluer les effets propres au site sur les constructions et les cavités. Une nouvelle autorisation donnée sans ces mesures serait faite à l'aveuglette.

Réseaux souterrains. Le bassin de la Claysse comporte de nombreux réseaux karstiques, toujours en cours d'exploration. Ces réseaux communiquent entre eux comme l'a montré un évènement récent de pollution. Or la carrière est encadrée par des réseaux qui seraient impactés par les tirs de mines et les pollutions éventuelles. La Combe de Blanc (ou ruisseau de Carle) où se trouve la carrière peut aussi être inondée lors d'épisodes cévenols.

Dolmens. Une étude d'archéologie préventive sera diligentée si l'autorisation était donnée, étant donné le risque que font peser sur ce patrimoine, déjà abîmé, les tirs de mines et les vibrations.

Flore et Faune. Des inventaires ont révélé la présence de nombreuses espèces caractéristiques de l'éco-complexe de Païolive et des Gras omises dans l'étude d'impact : mousses, plantes, coléoptères saproxyliques (cétone bleue), reptiles et surtout chauve-souris (19 espèces identifiées)

Bilan économique mitigé. Seulement deux emplois durables sur le site. Risques pour l'activité touristique : grotte de la Cocalière mais aussi tourisme vert (sentier de randonnée affecté) et gîtes. Risque de dépréciation des actifs immobiliers pour le voisinage : en cas de transaction un notaire a l'obligation de mentionner la présence de la carrière, ce qui peut entraîner une dépréciation du bien. Pas de recettes pour la commune.

Dossier disponible sur

<https://www.bois-de-paiolive.org/web.php/78/fr/site/nos-points-de-vue?>

Menaces sur Sauvas, Chadouillet, Saint-Paul, Courry

Une enquête publique s'est déroulée discrètement à Saint-Paul-le-Jeune au mois d'octobre 2017. Elle concernait la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière de roches massives à la Combe de Blanc.

Une petite carrière fonctionne là depuis plus de vingt ans avec une faible production (2600 tonnes par an en moyenne sur 18 ans) sans générer de nuisances particulières. Mais le nouveau projet envisage une production beaucoup plus importante : 40 000 à 60 000 t/an, avec, pour la moitié, une activité de concassage. Cela engendrerait diverses nuisances : bruits, émissions de poussières, circulation de poids lourds, tirs de mines et nombreux risques pour l'environnement, en surface et sous terre.

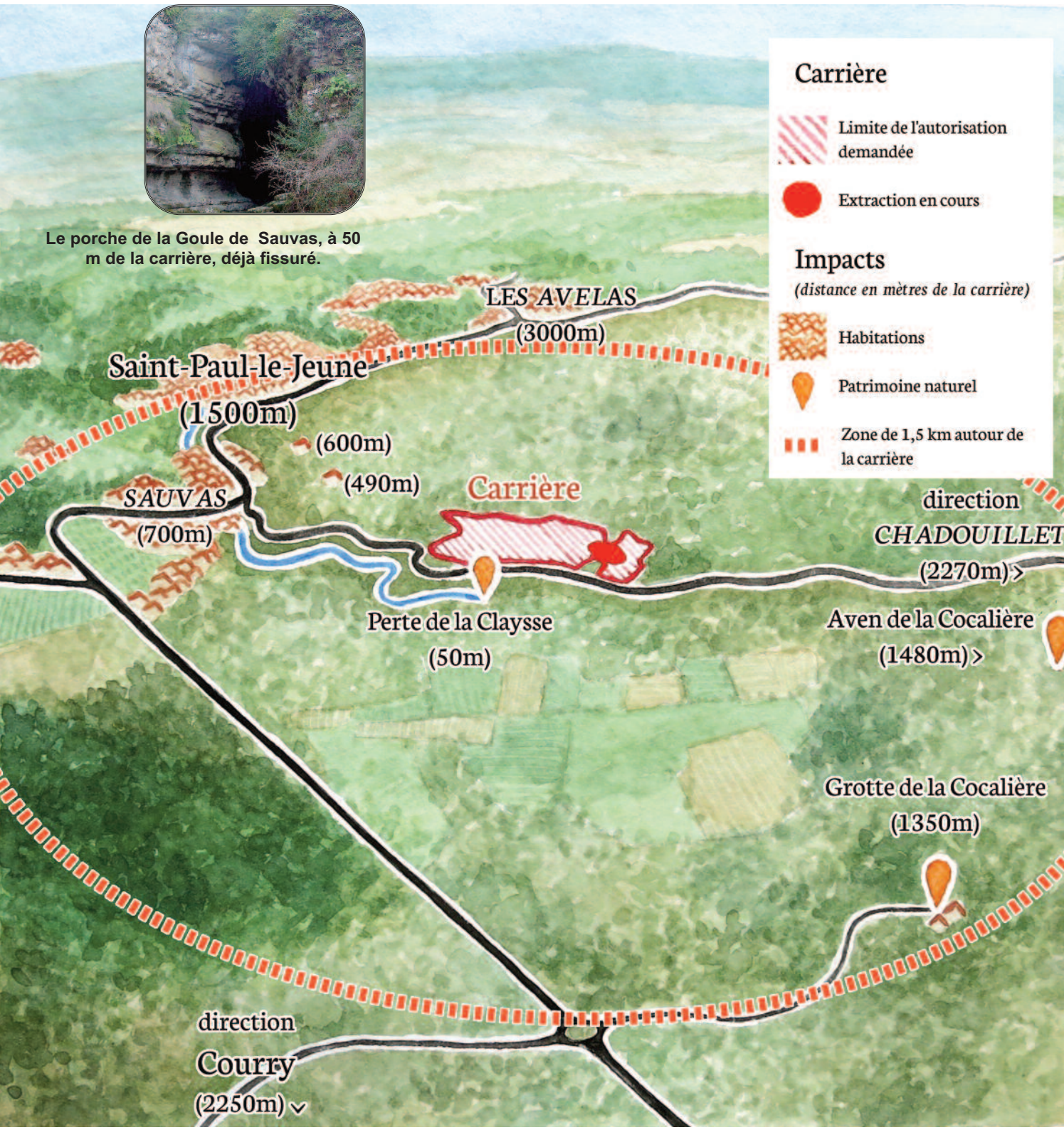
L'Association Païolive et la Frapna-Ardèche ont attiré l'attention des autorités publiques sur les lacunes que présentait le dossier soumis à enquête publique. Aucune réponse sérieuse n'a été apportée aux questions posées. Il nous a donc semblé important d'informer les citoyens, qui sont en dernier ressort les garants de leur environnement. Le bassin de la Claysse, dans le synclinal de Saint-André de Cruzières est un site karstique d'intérêt national et ses réseaux souterrains sont aujourd'hui sous la menace de pollutions et de tirs de mines.

Même si les justifications économiques de cette ambition laissent interrogatif (marché saturé) il faut mesurer les effets d'une telle production sur l'environnement et les riverains (page 4).

RÉUNION PUBLIQUE
SAINT-PAUL-LE JEUNE
Médiathèque
Vendredi 16 mars à 19 h 00
avec naturalistes et spéléologues



Le porche de la Goule de Sauvas, à 50 m de la carrière, déjà fissuré.



Nuisances qui vont apparaître



poids lourds



fissures



bruits



nuages de poussières



dolmens ébranlés

Espèces qui vont disparaître



Cétoine bleue



Magicienne dentelée



Lucane cerf-volant



Chauve-souris



FRAPNA

Association Païolive
Mas de Montchamp
07230-Lablachère
paiolive@free.fr



association
PAÏOLIVE